

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 91.00.611.026.1 DU 11 SEPTEMBRE 1991

Groupe de pesage-étiquetage ESPERA modèle MOSES

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

ESPERA-WERKE GmbH-H, Moltkestrasse 17-33,
44100 Duisbourg, Allemagne.

DEMANDEUR

ESPERA, rue Augustin Fresnel, 92167 Antony
Cedex.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation de modèle n° 90.1.24.629.1.3 du 27 août 1990 (1).

CARACTERISTIQUES

Le groupe de pesage-étiquetage ESPERA, modèle MOSES, faisant l'objet de la présente décision, diffère du modèle approuvé par la décision précitée, par le fait que l'instrument peut porter d'autres marques commerciales et, que le nom ESPERA, qui apparaissait sur l'écran à la mise sous tension, est en option.

Le principe de fonctionnement et les caractéristiques métrologiques du groupe de pesage-étiquetage ESPERA, modèle MOSES, demeurent inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une limite de validité fixée au 27 août 2000.

POUR LE MINISTRE EMPECHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE.

M. GERENTE

(1) Revue de Métrologie, septembre 1990, page 1222.